

## PLACE DE L'ARTICLE.

§. 172. L'article se place après  
such, *tel*; bôth, *les deux, tous deux*; double,  
*double*; triple ou tréble, *triple*; half (hâf), *demi*:

Such a discovery (discúveri), *une telle découverte*.  
They have received double the portion, *ils ont reçu la  
double portion*.

Bôth the Índias furnish us with còtton, *les deux Indes  
nous fournissent de coton*.

Half a dozen (dúz'n), *une demi-douzaine*.

§. 173. L'article se place après l'adjectif, si celui-  
ci est modifié par un des mots suivants:

as, *aussi*; so, *si*; hòw, *quel*; hòwéver, *quelque...*  
*que*; too, *trop*,

— et lorsque **no** se trouve devant un comparatif:

He was as great a hêro as his predecéssor, *il était un  
aussi grand héros que son prédécesseur*.

Hòw fine a vòice, *quelle belle voix!*

Hòwéver terrible an ôbject may sèem, *quelque terrible  
que paraisse un objet*.

So bad an àction desèrved so sevère a púnishment,  
*une si mauvaise action méritait une punition si sévère*.

She had too greàt a desire to plèase, *elle avait un trop  
grand désir de plaire*.

He had no better a proof (prûf) than you, *il n'avait  
pas de meilleure preuve que vous*.

## 59.

1. Une telle règle est facile. 2. Une si petite  
maison pour une si grande famille! 3. Le vainqueur  
exigea une contribution\* si exorbitante\*. 4. Les deux  
frères étaient dans une telle détresse, qu'ils furent  
obligés d'implorer notre secours; ils avaient fait une  
spéculation\* trop hasardeuse. 5. Je lui aurais donné  
le double prix, s'il m'avait vendu une demi-bouteille  
de ce vin excellent\*. 6. Gardez-vous des deux cour-  
tiers qui vous ont offert leurs services\*; l'un est un  
aussi grand coquin que l'autre. 7. Une demi-heure  
suffira pour une si petite tâche. 8. C'est un aussi

bon livre que le vôtre. 9. Toutes ses actions\* n'étaient  
pas (no) fondées sur un plus noble motif. 10. Quel  
(how) beau pays! Quel doux climat!

## SUBSTANTIF.

## LE CAS POSSESSIF OU GENITIF SAXON\*).

§. 174. Ce cas dénote

1° La possession ou la qualité d'un être animé.\*\*)

My brother's book, *le livre de mon frère*.

The soldier's (sòldjerz) còurage, *le courage du soldat*.

2° Les divisions du temps, du nombre, de la  
mesure et de la valeur:

Fòur hours' (òurz) sleep, *un sommeil de quatre heures*.

After thrèe dàys' jòurney, *après un voyage de trois jours*.

In a yèar's time, *dans l'espace d'une année*.

At six days' sight (sit), *à six jours de vue*.

For a penny's worth (wèrth), *pour la valeur d'un penny  
(deux sous)*.

3° Le CAS POSSESSIF s'emploie devant sàke:

For honour's (ònerz) sàke, for religion's sàke, *pour  
l'amour de l'honneur, pour l'amour de la religion*.

4° Il s'emploie également quand les mots *house*,  
*maison*; *shòp*, *magasin*; *pàlace*, *palais*; *chùrch*, *église*,  
et de semblables sont sous-entendus:

I sàw him at my brother's (house), *je le vis chez mon  
frère*.

Go to the bookseller's (shop), *allez chez le libraire*.

He prèaches at St. (sànt) Pèter's (church), *il prêche  
à l'église de St.-Pierre*.

\*) Pour la formation de ce cas, V. P. I. §. 39.

\*\*) Cependant, le génitif saxon s'emploie aussi avec les noms  
d'objets inanimés ou avec les termes abstraits, ce qui se trouve sur-  
tout dans le style relevé:

The rising *Uly's* snòwy grace. (THOMSON.)

The *rock's* high sùmmit in the *temple's* shade. (POPE.)

A *convent's* sòlitary gloom. — *Necessity's* suprème command. —

Look here, *ambition's* fools. (SHERIDAN'S *Pizarro*.)



The quèen resides at St. James's (pálace), *la reine réside à St. James (Jacques).*

5° Le cas possessif peut remplacer en anglais le pronom démonstratif (*celui, celle*) et la préposition *de*:

Your gârden is lârger than my fâther's, *votre jardin est plus grand que celui de mon père.*

6° Il signifie aussi *appartenant à*:

These castles (câslz) are the émpereor's, *ces châteaux sont à (appartiennent à) l'empereur.*  
Abbotsford (âbutsfêrd) was Sir Wâlter Scott's, *Abbotsford était à (appartenait à) Sir Walter Scott.*

§. 175. Le cas possessif peut s'employer devant le participe présent d'un verbe pris substantivement:

What is the rêason of your brother's leâving the town?  
*Pourquoi votre frère quitte-t-il la ville? Quelle est la raison pour laquelle votre frère quitte la ville?*

§. 176. Le cas possessif ne s'emploie pas avec des adjectifs pris substantivement, ni avec les noms des nations qui sont les mêmes que les adjectifs correspondants. — On ne dira pas:

The poor's calâmities, *les calamités des pauvres*; the French's politeness, *la politesse des Français*; the Chinese's infatuation, *l'infatuation des Chinois*;

mais il faut, dans ces cas, faire usage de la préposition *of*:

The calâmities of the poor; the politeness of the French; the infatuation of the Chinese.

§. 177. On emploie quelquefois le signe du possessif ('s) après un mot précédé de la préposition *of*:

A poem (pò-em) of Voltaire's, *un poème de Voltaire.*  
Some soldiers (sòldjerz) of the king's, *quelques soldats du roi.*

A favourite song of Dryden's, *un chant favori de Dryden.*

Ce double génitif s'emploie quand c'est un objet ou plusieurs qu'on veut désigner parmi un nombre

d'objets qu'une personne possède ou qu'elle a produits. Les phrases ci-dessus se compléteraient ainsi:

A poem of Voltaire's poems; some soldiers of the king's soldiers; a favourite song of Dryden's songs.

## 60.

(On emploiera dans toutes les phrases du thème suivant le cas possessif ou génitif saxon, à moins que la règle [§. 176] ne le défende.)

1. Après un sommeil de six heures, nous nous levâmes pour continuer notre voyage; nous arrivâmes chez notre ami après une marche de trois jours. — 2. Nous aperçûmes le vaisseau du capitaine (§. 159. 2°) Mitford à deux lieues de distance\*, et bientôt après il entra dans le port de Cadix. — 3. Pour l'amour de Dieu, soyez miséricordieux envers le fils de votre ennemi.

4. Ce beau jardin est à la princesse Alice, et ces deux palais sont à la reine Victoria. — 5. Mon livre est plus instructif que celui de mon cousin\*, mais il n'est pas si amusant que celui de votre sœur. 6. Les armées de l'empereur de Russie ont souffert beaucoup de pertes dans la Crimée. 7. La flotte des Français a bien grandi dans l'espace de quelques (*a few*) années. 8. Irez-vous à l'église? (§. 165.) Oui, monsieur, j'irai à l'église de St.-Paul\*; et ensuite j'irai chez le professeur Kinkel.

9. Qu'avez-vous répondu au secrétaire du ministre? — Je lui ai dit que je ne suis pas responsable de la conduite d'un autre. 10. Quelques courtisans du roi (§. 177) l'accompagnaient lorsqu'il se rendit chez la reine. 11. Après un travail de plusieurs jours, il ne m'a pas donné la valeur d'un penny. 12. C'est une comédie de Shakspeare; mais vous ne la trouverez pas chez ce libraire; je vous conseille d'aller chez M. Baudry, qui a un grand assortiment de livres anglais. 13. Ce critique prétend que la littérature des Français est inférieure à celle des Anglais.



## LE DATIF

ou régime indirect désigné par la préposition *to*.

§. 178. On retranche la préposition *to*, si le datif suit immédiatement le verbe et qu'il y ait un régime direct dans la phrase:

Give my brother a book, } *Donnez un livre à mon*  
 Give a book to my brother, } *frère.*  
 The purse which (*rég. dir.*) I gave the servant is lost,  
*la bourse que j'ai donnée au domestique est perdue.*

§. 179. Lorsque *it* est régime direct, le datif du pronom personnel se place après *it* sans prendre *to*, à moins qu'on ne veuille diriger l'attention plus particulièrement sur le datif:

I shall give it him, *je le lui donnerai.*  
 I will give it to him, and not to his brother.

§. 180. Après les verbes suivants il ne faut pas retrancher la préposition *to* au datif:

to announce, <i>annoncer;</i>	to relate, <i>raconter, rap-</i>
to ascribe, } <i>attribuer;</i>	<i>porter;</i>
to attribute, }	to resign ( <i>rizin</i> ), <i>résigner,</i>
to communicate, <i>commu-</i>	<i>renoncer, céder;</i>
<i>niquer;</i>	to reveal, <i>révéler;</i>
to deliver, <i>remettre;</i>	to say, <i>dire;</i>
to explain, <i>expliquer;</i>	to secure, <i>assurer, rendre</i>
to impart, <i>accorder, com-</i>	<i>sûr;</i>
<i>munique;</i>	to speak, <i>parler;</i>
to impute, <i>imputer;</i>	to yield up, <i>livrer, aban-</i>
to mention, <i>mentionner;</i>	<i>donner.</i>
to observe, <i>observer, faire</i>	
<i>observer, remarquer;</i>	

He announced to him the last decision of the judge,  
*il lui annonça la dernière décision du juge.*

§. 181. Le datif (*to*) s'emploie souvent au lieu du génitif (*of*) pour désigner *parenté, héritage, dépendance, appartenance, inclination, aversion*:

He is cousin (*cúz'n*) to the minister, *il est cousin du ministre.*

This young prince is an heir (*är*) to the crown, *ce jeune prince est l'héritier de la couronne.*

She named him overseer to her plantations, *elle le nomma inspecteur de ses plantations.*

Mr. Bérly is physician to the princess, *M. B. est médecin de la princesse.*

His love (*lúv*) to virtue (*vértchū*), *son amour de la vertu.*

Those men are foes to religion, *ces hommes sont ennemis de la religion.*

Le substantif qui précède le datif employé au lieu du génitif, ne peut pas avoir l'article *défini*; mais il a ou l'article *indéfini*, ou un pronom, ou il se met sans article ni pronom.

## 61.

1. Il payera au libraire (*for*) les livres qu'il a achetés. 2. Montrez à votre maître les thèmes que vous avez faits. 3. Lui avez-vous rendu le poème qu'il vous a prêté? — Oui, monsieur, je le lui ai rendu. 4. Il imputa à son secrétaire les crimes\* qu'il avait commis lui-même. 5. Je vous expliquerai les règles que vous n'avez pas comprises, et je vous communiquerai les meilleurs moyens de surmonter ces difficultés.

6. Il nous raconta plusieurs histoires invraisemblables; entre autres il nous dit qu'il était cousin\* de la duchesse et qu'elle l'avait nommé héritier de sa fortune\*. 7. Ce monarque était ami de la religion\* et de la justice\*, mais il était un ennemi déclaré de la bigoterie. 8. L'évêque remit au pape (§. 159. 2°) Urbain toutes les lettres que le roi avait écrites; il attribua à la faiblesse de ce prince tous les malheurs qui étaient arrivés.

## SUBSTANTIFS COLLECTIFS.

§. 182. On appelle *collectifs* les substantifs qui, quoique au singulier, désignent plusieurs personnes ou plusieurs choses, tels que

family, *parliament* (*parliament*), *infantry*, *cavalry*, *meeting*, *assemblée*, *committee*, *comité*, *multitude*, *company* (*cúmpañi*), *every body*, *toute le monde.*



§. 183. Le collectif demande le verbe et le pronom au *singulier*, si l'on considère les objets dont on parle comme ne formant qu'un *tout*; mais il faut mettre le verbe et le pronom au *pluriel*, si l'on considère séparément les *individus* dont le collectif se compose:

The family was large, la famille était grande, (le tout).  
The family were obliged to disperse, la famille fut obligée de se disperser, (les individus).

The company was not numerous, la compagnie n'était pas nombreuse, (le tout).

The company plánt themselves in a ring upon the gróund, la compagnie s'assied à terre en rond, (les individus).

The committee was disgraced, le comité fut disgracié, (le tout).

The committee were not unanimous, they were divided in their sentiments, le comité n'était pas unanime, il était divisé d'opinion, (les individus).

§. 184. Le substantif collectif **peuple**, *peuple*, *gens*, *multitude de personnes*, *habitants d'un lieu*, ne prend pas le signe du pluriel (*s* \*); mais le verbe dont *peuple* est le sujet, doit toujours être mis au *pluriel*, de même que le pronom qui se rapporte à *peuple*.

These poor people were at the door, ces pauvres gens étaient à la porte.

## 62.

1. Le peuple fut incité à la révolte; il se rendit à la maison du ministre qui avait été son oppresseur, et la démolit. 2. Au moyen-âge l'aristocratie <sup>1)</sup> était souvent plus puissante que les rois. 3. Bulwer (*pron. bülwer*) dit dans un de ses romans: L'aristocratie <sup>2)</sup> forme les manières de la vie, et le peuple produit les révolutions de la pensée. 4. Le parlement <sup>1)</sup> s'est rassemblé; il <sup>2)</sup> a discuté ce projet de loi, et ses <sup>2)</sup> dis-

\*) Peoples se trouve quelquefois dans le sens de nations:  
Prophecy again (agén) before many peoples and nations. (Apoc. 10.)  
Considering the remoteness of the various peoples from one another.

(CHAMBERS.)

1) le tout. — 2) les individus.

cussions ont été très-vives. 5. Le sénat <sup>1)</sup> romain était entièrement soumis à la volonté de cet empereur. 6. Le sénat <sup>2)</sup> de cette république a résolu de donner au général\* une récompense de ses grands services\*. 7. La compagnie est très-nombreuse. 8. Cette compagnie se dispersa dans les différentes parties du jardin.

## ADJECTIF.

§. 185. Quand l'adjectif est employé comme substantif, pour désigner toute une classe de personnes, il ne prend pas le signe du pluriel, mais le verbe dont il est sujet, et les pronoms qui s'y rapportent, se mettent au pluriel:  
The poor are sometimes (*súmtimz*) happier than the rich, les pauvres sont quelquefois plus heureux que les riches.

The ungrateful deceive their friends, les ingrats trompent leurs amis.

§. 186. Quand on veut employer le *singulier* d'un adjectif pris substantivement, il faut y ajouter un substantif ou le pronom *one* (au pluriel *ones*):

A blind man, un aveugle;  
an unhappy woman (*wúmun*), une malheureuse;  
the fair one, la belle;  
the little ones, les petits; c.-à-d. les petits enfants;

en parlant de jeunes animaux, on emploie *young ones*:  
Are there eggs or young ones in that nest, y a-t-il des oeufs ou des petits dans ce nid?

§. 187. La règle précédente ne s'applique pas aux mots abstraits:

The sublime, le sublime; the essential, l'essentiel.

§. 188. On met *one*, au pluriel *ones*, après un adjectif, pour suppléer un substantif qu'on vient de nommer:

An old book is sometimes (*súmtimz*) better than a new one, un vieux livre vaut quelquefois mieux qu'un nouveau.

1) le tout. 2) les individus.



Have you a gârden? Yes, Sir, I have a very fine one; avez-vous un jardin? Oui, monsieur, j'en ai un très-beau.

Black hats are more cômmon than white ones, les chapeaux noirs sont plus communs que les blancs.

§. 189. Mais on n'emploie pas *one* et *ones* après un nombre cardinal ou ordinal, ni après le comparatif\*) et le superlatif:

I have five books, and he has six, j'ai cinq livres, et il en a six; (en ne se rend pas.)

I had the sécond vólume, and he had the third.

My brother's garden is the lârgest.

## 63.

1. Les pauvres sont souvent plus charitables\* que les riches. 2. Les (hommes) pieux consolent les malades et les malheureux. 3. La religion\* (§. 157) nous montre la justice\* de Dieu envers les bons et les méchants. 4. Le vicieux ne peut pas être heureux. 5. Cette malade est très-impatiente\*. 6. Une règle concise vaut mieux qu'une prolixie. 7. Votre père a-t-il une maison? Oui, madame, il en a une très-grande.

8. Ce jardinier a-t-il des fleurs? Oui, monsieur, il en a de très-belles; il a les plus belles dans toute la ville. 9. Les paresseux perdent leur temps. 10. Avez-vous beaucoup de livres anglais? J'en ai plus de cent. 11. Le ministre de Wakefield prétendait qu'il n'était pas permis à un prêtre de l'Église anglicane, après la mort de sa première femme, d'en prendre une seconde.

## DES ADJECTIFS QUI PRENNENT LE SIGNE DU PLURIEL.

§. 190. Plusieurs adjectifs sont devenus de véritables substantifs et prennent, en cette qualité, le signe du pluriel:

\*) Quelquefois on trouve *one* (*ones*) après un comparatif: — The ladies were — a maiden (*fille*) of forty, and two younger ones. (COOPER). — On this extensive plain are situated — the small villages of Seaton and Cöckenzie, and the larger one of Preston. (W. SCOTT.)

The blâck, le nègre;	the sâge, le sage;
the blâcks, les nègres;	the sâint, le saint;
the divine, le théologien;	the sâvage, le sauvage;
the divines, le théologiens;	the white, le blanc (opposé à nègre);
the femâle, la femelle;	my èqual, mon égal;
the fugitive, le fugitif;	my inferior, mon inférieur;
the lûnatic, l'aliéné;	my supérieur, mon supérieur;
the mâle, le mâle;	the fluid (flû-id), le fluide;
the nâtive, le natif;	the sólid, le solide (corps ferme).
the nâatural, l'imbécile;	
the pâtient, le malade;	

§. 191. Les adjectifs suivants, employés comme substantifs, ne sont usités qu'au pluriel:

The Cômmons, les Com-	The bitters, absinthe (li-
munes, la Chambre des	queur);
Communes;	drinkables, boissons;
the âncients, les ânciens;	èatables, comestibles;
the môdernes, les modernes;	goods (gûdz), marchandises;
the môrtals, les mortels;	grèens, légumes;
the immôrtals, les immortels;	inîtials, inîtiales;
the incûrables, les incu-	moveables (mûvubl'z),
rables, les méchants;	meubles, effets mobiliers;
the nôbles, les nobles, la	nothings (núthingz), des
noblesse;	riens, bagatelles;
ôur bêtters, les gens qui	particulars, particularités,
valent mieux que nous, qui	détails;
sont plus riches ou d'un	swèets, sucreries, douceurs;
rang plus élevé.	valuables, choses précieuses;
	végétales, légumes.

## 64.

1. Les natifs de ce pays furent attaqués par les nègres révoltés, qui s'étaient joints aux sauvages dans les forêts. 2. Les sages et les saints qui ont vécu (*prétér.*) parmi les anciens et les modernes, ont été (*prétér.*) opposés à ces principes intolérants\*. 3. Lorsque l'ennemi s'approcha, les habitants enfouirent leurs choses précieuses, et brûlèrent leurs meubles, leurs<sup>1)</sup> marchandises et leurs<sup>1)</sup> comestibles. 4. Les nobles et les paysans sont sous la même loi.

<sup>1)</sup> Il n'est pas nécessaire de répéter l'adjectif possessif en anglais.



5. La Chambre des Communes ne perdra pas son temps à discuter ces bagatelles. 6. Les mâles de ces oiseaux sont plus grands que les femelles. 7. Beaucoup d'historiens et de théologiens ont exposé les détails de cette affaire. 8. Soyez respectueux envers vos supérieurs, serviable envers vos égaux, et affable \* envers vos inférieurs. 9. L'Olympe est le séjour des immortels.

## PLACE DE L'ADJECTIF.

§. 192. L'adjectif précède ordinairement le substantif, même lorsqu'il est accompagné d'un adverbe:  
An honorable (ônerable) man, *un homme honorable*; —  
a perfectly honorable man, *un homme parfaitement honorable*.

A well educated child, *un enfant bien élevé*.

§. 193. Aussi lorsqu'il y a plusieurs adjectifs qualifiant le même substantif, on les place généralement avant le substantif:

The emperor blamed the equivocal, capricious, and insidious conduct of this ambassador, *l'empereur blâma la conduite équivoque, capricieuse et perfide de cet ambassadeur*.

§. 194. L'adjectif se place après le substantif

1° Lorsqu'il a un complément composé de plusieurs mots:

A man honorable in every respect, *un homme honorable à tous égards*.

He had the vivacity prevalent among (among) his countrymen, *il avait la vivacité qu'on trouve généralement chez ses compatriotes*.

2° Lorsqu'il se rapporte à des termes de dimension, de temps ou de valeur numérique, tels que *long*, long; *broad* ou *wide*, large; *high* (hi), haut; *thick*, épais; *strong*, fort; — ces expressions *long*, *broad*, *thick*, *strong*, etc., se placent après l'adjectif numéral:

A tower forty feet high (hi), *une tour haute de quarante pieds*.

A room (rūm) twenty feet long, *une chambre longue de vingt pieds*.

A body of troops fifty thousand strong, *un corps d'armée fort de 50,000 hommes*.

A child three years old, *un enfant âgé de trois ans*.  
(On n'exprime pas la préposition *de* avec de tels adjectifs.)

3° Lorsqu'on veut diriger l'attention principalement sur l'adjectif:

Laws sacred and profane were feeble barriers, *les lois sacrées et profanes étaient de faibles barrières*.

A nation so civilized and courteous, *un peuple si civilisé, si poli*.

4° Lorsqu'un pronom relatif et le verbe auxiliaire *to be* sont sous-entendus, surtout lorsque l'adjectif est le même mot que le participe:

The promises (which were) made increased (s = ss) the joy (which was) produced, *les promesses faites augmentèrent la joie produite*.

All the women (women) present believed it firmly (firmly), *toutes les femmes (qui étaient) présentes le croyaient fermement*.

5° Dans la plupart des titres et des dénominations qui se rapportent à l'État, à l'administration de la justice et aux institutions féodales:

The Queen régnant. — The Prince royal. — Princes of the blood (blūd) royal, *princes du sang royal*. — An ambassador extraordinary. — The judge criminal, *le juge du tribunal criminel*. — The court martial, *le conseil de guerre*. — The Lord paramount, *le seigneur dominant*. — The Knight (nît) errant, *le chevalier errant*;

et dans tous les termes composés avec *general*:

Major-general, *maréchal de camp*. — Post-master general, *directeur général des postes*.

6° Quelquefois dans les termes de grammaire:

A noun substantive, *un nom substantif*; a verb active; the participle présent.

7° Souvent en poésie:

With fingers weary and worn,  
With eyelids heavy and red,  
A woman sat. — (HOOD).



§. 195. *Enough* (*iniif*), assez, se place après le substantif et l'adjectif qu'il modifie \*) :

Paper enough, *assez de papier*; rich enough, *assez riche*.

§. 196. L'adjectif se met immédiatement après le mot qui le modifie :

Hôw unjúst and cruel (*crū-el*) is fôrtune, *que la fortune est injuste et cruelle!*

So terrible was that wâr, *tant cette guerre était terrible*.  
The more wicked he is, the more he is hâted, *plus il est méchant, plus il est haï*.

## 65.

1. Le procédé sage, noble\* et désintéressé de ce magistrat lui gagna l'affection\* de tous les citoyens prudents\* et modérés. 2. Cet événement imprévu apaisa sa douleur jusque-là inconsolable\*. 3. Un fossé large de quarante pieds entourait le château, dont la muraille était flanquée de (*by*) deux tours hautes de cinquante pieds. Chacune de ces tours était défendue par un détachement (*fort*) de 150 hommes.

4. Les bruits préjudiciables à notre réputation\* ont été répandus par cet homme. 5. Cet auteur a écrit un roman trop volumineux pour la patience\* de ses lecteurs. Que (*how*) ce roman est ennuyeux! 6. Le roi Frédéric II était un prince\* distingué à tous égards. Qu'il était actif et entreprenant jusqu'aux derniers moments\* de sa vie! 7. Tous les courtisans (qui étaient) présents s'étaient placés derrière l'ambassadeur extraordinaire. 8. Nous avons assez de soldats pour (*to*) nous défendre; j'espère que ce corps sera assez fort pour résister à l'ennemi.

## COMPARAISON.

§. 197. La comparaison d'égalité se forme, affir-

\*) Bien rarement on trouve **enough** placé avant le mot qu'il modifie :

He had *enough* comprehension of, *enough* admiration for the noble principles of American Constitution. (KINGSLEY.)

mativement par *as* (*áz*) — *as*, aussi — *que*; — négative-ment par *not so* — *as*, pas si — *que*.

He is *as* rich *as* his brother;

he is *not so* rich *as* we.

Lorsque la phrase est à la fois négative et interrogative, on emploie *as* — *as* :

Is he *not as* rich *as* his brother?

§. 198. Le *que* après un comparatif de supériorité ou d'infériorité, ainsi qu'après *other* (*úther*), autre, et *otherwise*, (*útherwíz*), autrement, se rend par *than* :

He is richer *than* his brother;

he is less generous *than* his friend.

He is quite another man *than* he was formerly, *c'est un tout autre homme qu'il n'était autrefois*.

Men seldom consider God otherwise *than* in relation with them, *les hommes considèrent rarement Dieu autrement que relativement à eux*.

§. 199. *Than* s'emploie aussi pour le mot français *de*, quand il est précédé de *plus* ou de *moins*, et suivi d'un adjectif numérique :

I have more *than* two hundred books, *j'ai plus de 200 livres*.

He has no less *than* six vessels, *il n'a pas moins de six vaisseaux*.

§. 200. La négation *ne* qui suit une comparaison en français ne s'exprime pas en anglais :

She is richer *than* her brother was, *elle est plus riche que son frère ne l'était*.

§. 201. Le comparatif corrélatif (*c.-à-d.* quand il y a dans une phrase deux comparatifs dont l'un résulte comme conséquence de l'autre) prend l'article défini :

The more we advance in the study of a language, the more we find it agreeable, *plus nous avançons dans l'étude d'une langue, plus nous la trouvons agréable*.

§. 202. Lorsque les mots français **si** — **que** se prennent dans le sens de *tellement*, à *tel point* — *que*, ils se rendent par *so* — *that*. **Tant** — **que** se rend par *so much* — *that* (plur. *so many*):



He was **so** ignorant, **that** évery bôdy laughed (lâft) at him, *il était si ignorant que tout le monde se moquait de lui.*

This trágedy présents **so many** beauties, that I believèd it to be from Racine, *cette tragédie offre tant de beautés que je l'ai crue de Racine.*

§. 203. Lorsque le comparatif est suivi d'une expression qui détermine la différence entre les objets comparés, cette expression est accompagnée de *by*:

She is prettier (prítier) *by much* than her sister, *elle est bien plus jolie que sa sœur.*

He is younger *by five yèars* than you, *il est plus jeune que vous de cinq ans.*

Your brother is taller than you *by the whole héad*, *votre frère est plus grand que vous de toute la tête.*

§. 204. Mais on n'emploie pas *by* lorsque le comparatif est précédé de l'expression qui détermine la différence:

She is much prettier than her sister; she is five years younger than you.

§. 205. Dans un comparatif de supériorité ou d'infériorité, *no* est souvent employé au lieu de *not*:  
No farther, *pas plus éloigné, pas plus loin.*

§. 206. Le pronom relatif *qui, que*, après un superlatif, se rend par *that* (non par *who* ou *which*):  
The best prince *that* had reigned (rànd) ôver this nation, *le meilleur prince qui ait régné sur ce peuple.*

Le *subjonctif* qu'on emploie en français après un superlatif, se rend par l'*indicatif* anglais.

§. 207. Le superlatif absolu (qui exprime la qualité portée à un très-haut degré, sans rapport à autre personne ou à autre chose) se rend par le moyen de *môst*:

Our most grâcious émperor, *notre très-gracieux empereur.*  
A most amüsing book, *un livre extrêmement amusant.*

§. 208. Lorsqu'on ne compare que deux objets, il faut employer le *comparatif*, et non le *superlatif*:

Which of these two books is the **better**, *lequel de ces deux livres est le meilleur?*

Which of these two sisters is the **élder**, *laquelle de ces deux sœurs est l'aînée?*

Choose one of these rooms; this one is the **more** élegant, that one is the **more** commòdious, *choisissez une de ces chambres; celle-ci est la plus élégante, et celle-là est la plus commode.*

Cependant de bons écrivains se sont quelquefois écartés de cette règle:

The *smallest* of two neighbouring (nàbering) pòtentates is *always* the *most* càptious about his dignity. (W. IRVING.)

## 66 \*).

1. Le pape (§. 159. 2°) Sixte-Quint était aussi puissant dans ses états que l'empereur l'était dans les siens. Ce pape régnait bien, il régnait mieux que ses prédécesseurs. 2. Ce courtisan orgueilleux était moins respectable\* que cet homme indigent\*; il ne deviendra jamais si célèbre que le fils de ce pauvre paysan. 3. Le printemps (§. 159. 5°) n'est-il pas aussi agréable que l'été? — Dans notre pays l'automne est bien plus agréable que les autres saisons. 4. C'est (*she is*) la plus vieille femme du village\*; elle est si pauvre, qu'elle vit dans la plus petite et la plus mauvaise cabane.

5. Cette femme avait trois enfants; sa fille aînée avait quatorze ans. — De ces deux frères Charles\* est l'aîné, Guillaume est le cadet; celui-ci (*the latter*) est plus jeune que vous de deux ans. 6. Les moindres soldats ont été aussi bien récompensés que ces héros. 7. Ce philosophe a écrit plus de vingt volumes\*; son système est extrêmement difficile; mais plus vous l'étudierez, plus il vous plaira. 8. Je suis aussi fatigué que vous; je ne puis aller plus loin (*fârther*).

9. Ces livres ne sont pas si bons que les miens; ils sont plus mauvais que les vôtres. 10. Mon frère arrivera plus tard que toi; mais il n'arrivera pas le dernier. 11. Schiller et Gœthe sont les plus célèbres

\*) Pour les formes irrégulières du comparatif et du superlatif, V. P. I. §. 55 — 57.



poètes que l'Allemagne ait produits; celui-ci (*the latter*) mourut en 1832, celui-là (*the former*) en 1805. 12. Cette ville est plus populeuse que vous ne croyez; c'est (*it is*) la ville la plus importante\* que j'aie vue; elle a plus de 10,000 maisons. 13. Ce garçon est si ignorant\* qu'il ne vous comprend pas. 14. C'est un autre cheval que celui que vous avez vu.

## ADVERBE.

§. 209. L'adverbe se place avant l'adjectif et le participe:

That man was perfectly honest (ónest), *cet homme était parfaitement honnête.*

It is well known (nòn), *il est bien connu.*

EXCEPTION: — **Enough** (inúf), *assez*, et **too**, lorsque ce mot signifie *aussi, également*, se placent après le mot qu'ils modifient:

He is rich enough, *il est assez riche.*

These pears are ripe and véry swèet too, *ces poires sont mûres et aussi très-douces.*

§. 210. Dans les temps composés les adverbes se placent ordinairement entre l'auxiliaire et le verbe principal:

They were severely púnished, *ils furent sévèrement punis.*

§. 211. Quand il n'y a pas de régime direct, l'adverbe se place ordinairement après les temps simples: They advanced bõldly, *ils s'avancèrent hardiment.* This gentleman spèaks corrèctly, *ce monsieur parle correctement.*

§. 212. L'adverbe ne se place pas entre le régime direct et le verbe, quand celui-ci est dans un temps simple, mais bien après le régime, ou avant le verbe:

— on ne peut pas dire:

He admired *secretly* his ádversary, *il admirait secrètement son adversaire;* —

the king rewárded *generously* his mínister, *le roi récompensa généreusement son ministre;*

— mais on dira:

He admired his ádversary *secretly;* —  
the king rewárded his mínister *generously;*

ou mieux encore:

He *secretly* admired his ádversary; — the king *generously* rewárded his mínister.

La règle précédente est de rigueur, si le régime direct est incomplexe; cependant les adverbes peuvent se placer entre le verbe et le régime direct, lorsqu'il y a deux ou plusieurs adverbes de suite, et que le régime direct est accompagné d'une explication modificative exprimée par plusieurs mots:

He púnished severely, and éven crúelly, áll the pèrsons who had cróssed his ambitious prójects, *il punit sévèrement, et même cruellement, toutes les personnes qui avaient contrarié ses projets ambitieux.* The king rewárded *generously* and frèquently not ónly his intimate friènds, but áll his suppórters, *le roi récompensa généreusement et frèquemment non-seulement ses amis intimes, mais tous ses partisans.*

§. 213. On ne place pas l'adverbe à la fin d'une proposition principale suivie d'une proposition incidente qui commence par la conjonction *that* ou par un infinitif; on ne dira pas:

I know *well* that he has cróssed your prójects; this stóry desèrves *well* to be réad;

en ces cas-là, il faut placer l'adverbe entre le sujet et le verbe:

I *well* know that he has cróssed your prójects.

This stóry *well* desèrves to be réad.

§. 214. Les adverbes qui prêtent un sens particulier au verbe, en faisant, pour ainsi dire, avec celui-ci un mot composé, se placent après le régime, quand c'est un pronom; ils se placent avant ou après le régime, quand c'est un substantif\*):

To sénd *back*, *renvoyer;* — they sent us *back*, *ils nous renvoyèrent;* (*on ne peut pas dire: they sent back us.*)

\*) Le nombre de ces verbes modifiés par des adverbes ou des prépositions est très-grand, p. e. to give up, abandonner; to go up, monter; to go dõwn, descendre; to go in, entrer; to pút óut, éteindre; to pút óff, retarder; to come fõrth, s'avancer; to come back, revenir; to lay in, amasser; to leàd awày, emmener.



To take away, ôter; — we took (tük) it away, nous l'ôtâmes.

He püt on his hát, ou he püt his hat on, il mit son chapeau.

He turned the page òver, ou he turned over the page, il tourna le feuillet (la page).

§. 215. Les adverbess suivants, qui expriment un temps indéterminé, se placent entre le sujet et le verbe:

Seldom, rarement;	often (òf'n), souvent;
always, } toujours;	râther, plutôt;
éver, } toujours;	soon (sün), bientôt;
nôw, à présent, maintenant;	still, encore;
néver, ne-jamais;	scârce, à peine;
sometimes (sümtimz), quel- quefois;	thén, alors.

They néver came to us, ils ne venaient jamais chez nous.

We often (òf'n) come, but he séldom gòes with us, nous venons souvent, mais il va rarement avec nous.

He soon came back, il revint bientôt.

We still observed him, nous l'observâmes encore.

This child always laughs (láfs), cet enfant rit toujours.

§. 216. Le verbe *to be* fait exception à la règle précédente, la construction étant alors comme en français:

He is always diligent, il est toujours appliqué.

We are séldom in the còuntry, nous sommes rarement à la campagne.

§. 217. Les adverbess qui désignent un temps déterminé, comme *to-day*, aujourd'hui; *yesterday*, hier; *to-morrow*, demain, se placent à la fin ou au commencement de la proposition:

They were in the còuntry yesterday, ou yesterday they were in the còuntry.

To-mórrow he will accompany (accúmpañi) us, ou he will accompany us to-mórrow.

§. 218. On peut placer au commencement de la phrase les adverbess auxquels on veut donner plus de force. — Lorsque l'adverbe qu'on place au commencement de la phrase indique une qualité (p. e. *bitterly*, amèrement) ou un nombre (*thrice*, trois fois) ou qu'il

est démonstratif (*thence*, de là, *thus*, ainsi), négatif ou restrictif (*néver*, jamais, *scârce*, à peine), le sujet se place après le verbe auxiliaire:

Bitterly did he repént it, il s'en repentit amèrement.

Thrice have I sàved his crédit, trois fois j'ai sauvé son crédit.

Néver shall he decèive me again (agén), jamais il ne me trompera plus.

Thus was he púnished, c'est ainsi qu'il fut puni.

Scârce had he spoken, à peine eut-il parlé.

§. 219. Les adverbess de lieu

hère (sans mouvement),	} ici;
hither (avec mouvement),	
there (thär) (sans mouvement),	} là, y;
thither (avec mouvement),	
hénce, d'ici;	
thénce, de là,	

peuvent se placer ou après le verbe, ou avant le verbe et son sujet; la différence dans la place de ces adverbess fait une légère modification de leur sens:

Here we are, nous voici.

There they are, les voilà.

We are here, nous sommes ici.

They are there, ils sont là.

Hither she comes, la voici qui vient.

Thither she gòes, la voilà qui va.

She comes hither, elle vient ici.

She goes thither, elle y va.

Thénce arises the difficulty, } De là vient la difficulté.

The difficulty arises thénce, }

§. 220. *Not* se place après le verbe dans les temps simples; il se place entre l'auxiliaire et le verbe principal dans les temps composés:

I have not; I shall not have.

*Not* se place avant l'infinitif et les participes:

Not to have; not having; not being.

§. 221. Au lieu de *hither*, *thither* et *whither* (où), qui désignent mouvement vers, on emploie souvent *here*, *there* et *where* (hwär), qui proprement désignent non-mouvement:



Send them here (*au lieu de hither*), *envoyez-les ici*.  
 We went there (*au lieu de thither*), *nous y allâmes*.  
 Where (*au lieu de whither*) are you going, *où allez-vous?*

§. 222. C'est un pléonasme que de placer la préposition *from* devant les mots *hence*, *thence*, *whence*; néanmoins on trouve assez fréquemment ce pléonasme:

**From** whence are you coming? }  
*on dirait plus correctement:* } *d'où venez-vous?*  
 Whence are you coming?

§. 223. Le superlatif de l'adverbe s'exprime ordinairement sans article:

The child who read distinctest and best, received a shilling, *l'enfant qui lisait le plus distinctement et le mieux, reçut un schelling*.

§. 224. Très, devant un participe passé, se rend par *much*, ou plus énergiquement, par *very much*:

She is much (very much) afflicted, *elle est très-affligée*.

De même il faut employer *much* après *too*, trop; *so*, si; *as*, aussi; *how*, comment, lorsque ces mots sont suivis d'un participe passé ou d'une autre forme du verbe:

She is as much afflicted as her mother. — He was so much offended at my frankness, *il était si offensé de ma franchise*. — He likes gaming too much, *il aime trop le jeu*.

§. 225. Quelques participes passés, devenus adjectifs, prennent *very* au lieu de *much*:

He was very satisfied, *il était très-content*.  
 We are very tired, *nous sommes très-fatigués*.

LOCUTIONS:

*Tant pis*, so much the worse (wërs);  
*tant mieux*, so much the better;  
*d'autant plus*, so much the more.

## 67.

1. Il poursuit activement sa carrière, en étudiant assidûment les langues modernes et en employant utilement tous les moments\* de son temps. 2. Nous rencontrâmes heureusement un habitant du pays, qui nous montra volontiers le bon chemin. 3. Avez-vous déjà renvoyé leurs livres? — Oui, monsieur, nous les avons renvoyés (*prétérit*) hier.

4. Lorsque nous montâmes la colline, nous n'étions pas si fatigués que lorsque nous la descendîmes. 5. Elle déclara positivement son intention\*, et bientôt elle quitta la maison. 6. Nous étions assez bien disposés à croire ses paroles, quoiqu'elle dise souvent des extravagances. 7. Il ne parle jamais de ses projets; je connais très-bien les motifs de sa discrétion\*, et je vois souvent qu'il cache prudemment ses intentions\*, pour déjouer plus sûrement les intrigues\* de ses ennemis.

8. On connaît rarement ses (*one's*) propres défauts; mais on est souvent trop sévère\* envers les défauts d'autrui. 9. N'ayant pas reçu sa lettre et n'étant pas averti de sa situation\* dangereuse, je n'ai pu l'assister. 10. Le prince de Galles donne une grande fête à Windsor (*pron. winzer*); tous les ambassadeurs y sont allés.<sup>1)</sup>

11. Les riches sont quelquefois plus malheureux que les pauvres. 12. Cette ville a plusieurs églises remarquables et aussi (*too*) quelques très-beaux monuments\*. 13. Ces officiers étaient toujours très-polis, et nous n'avions jamais de différends avec eux. 14. Nous sommes très-étonnés de cette nouvelle. Vous êtes trop affligés (*at*) d'un si (§. 173) petit contre-temps.

## NOM DE NOMBRE.

§. 226. Les nombres *ordinaux* s'emploient pour désigner

1° L'ordre numérique de la succession des souverains, en ajoutant l'article défini:

William the Third (*thërd*), *Guillaume III*; Henry the Fourth, *Henri IV*; Charles the Fifth, *Charles-Quint*.

<sup>1)</sup> *to go*, avec l'auxiliaire *to have*. (V. §. 360.)